

DIRECTION de l'ÉVALUATION
des MÉDICAMENTS et des PRODUITS BIOLOGIQUES

Saint-Denis, le

Monsieur le pharmacien responsable
des Laboratoires THERAMEX
6, Avenue du Prince Héréditaire Albert
B.P. 59
98007 MONACO Cedex

Réf. :



Monsieur,

Par lettre du 18 juin 2003, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la spécialité :

LUTENYL, comprimé sécable

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette autorisation de mise sur le marché est, conformément aux dispositions de l'article R.5137 du Code de la Santé publique, considérée comme renouvelée à compter du 18 novembre 2003.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

